



Mémoire-Justice-Vie

RAPPORTS TRIMESTRIELS - LE PROJET DE CONSTRUCTION DU SITE MÉMORIAL

06 OCTOBRE 2023

Chers membres de l'Association Humura,

Je suis ravi de vous fournir une mise à jour sur les progrès réalisés au cours des trois derniers mois concernant notre projet de construction du site mémorial dans la région de la capitale nationale du Canada, dédié aux victimes du Génocide des Tutsis rwandais en 1994.

10 juillet : Le comité de l'Association Humura s'est réuni avec l'Honorable Arielle Kayabaga. Au cours de cette réunion, nous avons discuté de l'histoire du projet, des réalisations et des tâches en cours. Nous avons exploré les moyens de son soutien, en lui demandant notamment de nous représenter auprès de Patrimoine Canada, le ministère responsable de la construction de monuments. Cette collaboration vise à obtenir un soutien financier pour les premières étapes du projet. De plus, nous lui avons demandé d'être notre porte-parole au Parlement, au sein du Parti libéral du Canada et parmi ses collègues pour obtenir un fort soutien politique pour cette initiative. L'Honorable Kayabaga a accepté toutes nos demandes et nous a encouragés à la tenir informée tout au long du projet.

3 août : Humura a échangé avec plusieurs membres et leaders de la communauté rwandaise à Ottawa lors d'une séance de remue-méninges sur le projet. Au cours de cette réunion de près de 3 heures, nous avons abordé des points cruciaux :

1. La nécessité d'une étude de faisabilité complète présentant les détails du projet du début à la fin, servant de document convaincant pour les demandes de financement et favorisant la participation.
2. Les efforts de mobilisation, en particulier pour atteindre les personnes résidant en dehors de la région de la capitale nationale, afin de contribuer à la réalisation du projet.
3. Passage à des rapports mensuels, contrairement aux rapports trimestriels actuels, pour tenir l'association régulièrement informée des progrès.
4. Planification et exécution de diverses activités de collecte de fonds pour générer des revenus au-delà des contributions régulières.
5. Considération d'une approche nuancée pour les personnes souhaitant contribuer mais ayant des moyens financiers limités, compte tenu des contributions relativement élevées demandées.

Toutes ces idées constructives ont été bien accueillies, et certaines ont déjà été mises en œuvre :

- **Étude de faisabilité** : Le 24 août, Humura a formalisé un accord avec le cabinet de conseil LE CLE pour réaliser une étude détaillée. Il vous sera partagé une fois terminé.
- Les efforts de mobilisation, bien qu'au stade initial, se poursuivent, et dans les prochains jours, je prendrai contact avec les membres de l'association rencontrés pour renforcer la mobilisation.
- À partir de ce mois-ci, nous fournirons des rapports mensuels sur le projet.
- Nous explorons activement diverses activités de collecte de fonds. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter avec vos suggestions.

En ce qui concerne la question de la réduction des contributions (actuellement 50 \$ par mois ou 600 \$ par an), notre analyse a conduit à la conclusion que ceux qui le peuvent devraient continuer avec le montant proposé de 600 \$. Pour ceux qui rencontrent des contraintes financières, mutualiser les ressources pour partager un engagement unique de 600 \$ est une option viable. Nous apprécions votre soutien, quel que soit le montant de la contribution.

Comme il est évident, le projet repose sur les efforts collectifs de chaque membre pour aboutir. Trois mois avant la fin de la première année du projet, les contributions sont inférieures aux engagements. Je vous encourage à honorer vos engagements.

Pour tout détail supplémentaire ou conseil, n'hésitez pas à nous contacter via l'e-mail de Humura : association.humura@gmail.com.

Cordialement,

Pascal Kanyemera

Président de l'Association Humura